



RFQ Référence: RFQ 2021-22	Date: 15 March 2021
----------------------------	---------------------

SECTION 1 : DEMANDE DE PRIX (RFQ)

Le PNUD vous invite à remettre votre offre de prix pour la fourniture de biens, de travaux et/ou de services, conformément à l'annexe 1 de la présente RFQ.

Cette demande de prix comprend les documents suivants :

Section 1 : Cette lettre d'invitation

Section 2 : RFQ Instructions et Données

Annexe 1 : Calendrier des exigences

Annexe 2 : Formulaire de soumission de l'Offre

Annexe 3 : Offre technique et financière

Lors de la préparation de votre devis, veuillez suivre les instructions et données de la RFQ. Veuillez noter que les devis doivent être présentés à l'aide de l'annexe 2 : Formulaire de soumission de l'Offre et Annexe 3 : Offre technique et financière, selon la méthode et à la date et l'heure indiquées en Section 2. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que votre devis soit soumis avant la date limite. Les offres reçues après la date limite de soumission, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en considération pour évaluation.

Nous vous remercions et espérons recevoir votre offre.

Préparé par:

Signature: Myriam Hermassi

Nom: Myriam Hermassi

Titre: Associée aux Achats

Date: 15/03/2021

SECTION 2 : INSTRUCTIONS ET DONNÉES DE LA RFQ	Les soumissionnaires doivent respecter toutes les exigences de la présente RFQ, y compris les modifications apportées par écrit par le PNUD. Cette RFQ est menée conformément à la UNDP Programme and Operations Policies and Procedures (POPP) on Contracts and Procurement
Introduction	Toute offre soumise sera considérée comme une offre par le soumissionnaire et ne constitue pas ou n'implique pas son acceptation par le PNUD. Le PNUD n'est pas tenu d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à la suite de la présente RFQ. Le PNUD se réserve le droit d'annuler le processus d'approvisionnement à tout moment sans aucune responsabilité pour le PNUD, sur avis aux soumissionnaires ou publication d'un avis d'annulation sur le site Web du PNUD.
Date limite de soumission de l'offre	14/04/2021 à 17h00 heure de Tunis En cas de doute quant au fuseau horaire dans lequel l'offre doit être soumise, http://www.timeanddate.com/worldclock/. Pour la soumission eTendering - comme indiqué dans le système eTendering. Notez que le fuseau horaire du système se situe dans le fuseau horaire EST/EDT (New York).
Méthode de soumission	Les offres doivent être soumises comme suit : ☒ E-tendering Adresse de soumission : e-tendering Pour la méthode eTendering, cliquez sur le lien https://etendering.partneragencies.org et insérer des informations du numéro d'Event ID • BU Code : TUN 10 • Le numéro d'Event ID : 0000008838 Des instructions détaillées sur la façon de soumettre, de modifier ou d'annuler une offre dans le système eTendering sont fournies dans le guide utilisateur du soumissionnaire et les vidéos d'instruction du système eTendering disponibles sur ce lien: http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/procurement-notice/resources/
Coût de préparation du devis	Le PNUD n'est pas responsable des coûts associés à la préparation et à la présentation d'un devis par un fournisseur, quel que soit le résultat ou la façon de procéder au processus de sélection.
Code de conduite des fournisseurs, fraude, corruption,	Tous les fournisseurs potentiels doivent lire le Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et considérer qu'il fournit les normes minimales attendues des fournisseurs de l'ONU. Le Code de conduite, qui comprend des principes sur le travail, les droits de la personne, l'environnement et la conduite éthique, peut être trouvé à l'article : https://www.un.org/Depts/ptd/about-us/un-supplier-code-conduct En outre, le PNUD applique strictement une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques interdites, y compris la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique ou non professionnelles et l'obstruction des fournisseurs du PNUD et exige que tous les soumissionnaires/fournisseurs respectent les normes d'éthique les plus élevées pendant le processus d'approvisionnement et la mise en œuvre des contrats. La politique antifraude du PNUD se trouve à l'adresse : http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/accountability/audit/office_of_audit_and_investigation.html#anti
Cadeaux et hospitalité	Les soumissionnaires/vendeurs ne doivent pas offrir de cadeaux ou d'hospitalité de quelque nature que ce soit aux membres du personnel du PNUD, y compris des voyages récréatifs à des événements sportifs ou culturels, des parcs à thème ou des offres de vacances, de transport ou d'invitations à des déjeuners extravagants, des dîners ou autres. Conformément à cette politique, le PNUD : a) rejette une offre s'il détermine que le soumissionnaire choisi s'est livré à des pratiques corrompues ou frauduleuses en concurrence pour le contrat en question ; b) Déclare un vendeur inéligible,

	indéfiniment ou pour une période indiquée, pour obtenir un contrat s'il détermine à tout moment que le vendeur s'est livré à des pratiques corrompues ou frauduleuses en concurrence ou dans l'exécution d'un contrat du PNUD.
Conflit d'intérêts	Le PNUD exige de chaque fournisseur éventuel d'éviter et de prévenir les conflits d'intérêts, en divulguant si vous, ou l'un de vos affiliés ou de votre personnel, avez participé à la préparation des exigences, de la conception, des spécifications, des estimations de coûts et d'autres renseignements utilisés dans la présente RFQ. Les soumissionnaires doivent éviter strictement les conflits avec d'autres affectations ou leurs propres intérêts, et agir sans tenir compte des travaux futurs. Les soumissionnaires jugés en conflit d'intérêts seront disqualifiés. Les soumissionnaires doivent divulguer dans leur offre leur connaissance des éléments suivants : a) Si les propriétaires, les copropriétaires, les dirigeants, les administrateurs, les actionnaires majoritaires, de l'entité soumissionnaire ou du personnel clé qui sont des membres de la famille du personnel du PNUD impliqués dans les fonctions d'approvisionnement et/ou le gouvernement du pays ou tout partenaire d'exécution recevant des biens et/ou des services en vertu de la présente RFQ. L'éligibilité des soumissionnaires qui appartiennent en totalité ou en partie au Gouvernement est subordonnée à l'évaluation et à l'examen ultérieurs par le PNUD de divers facteurs tels que l'enregistrement, le fonctionnement et la gestion en tant qu'entité commerciale indépendante, l'étendue de la propriété ou de l'action du gouvernement, la réception de subventions, le mandat et l'accès à l'information concernant la présente RFQ, entre autres. Les conditions qui peuvent entraîner un avantage indu par rapport aux autres soumissionnaires peuvent entraîner le rejet éventuel de la soumission.
Conditions générales du contrat	Tout bon de commande ou tout contrat qui sera émis à la suite de la présente RFQ est soumis aux conditions générales du contrat Sélectionnez le GTC applicable : ☐ General Terms and Conditions for Works Les conditions applicables et d'autres dispositions sont disponibles sur UNDP/How-we-buy
Conditions spéciales du Contrat	☐ Annulation du PO/Contrat si la livraison/l'achèvement est retardé de 25 jours ☐ Autres [La remise d'une caution bancaire de bonne fin des travaux ayant 10% de la valeur du marché qui devra être remise à la signature du contrat et restituable après la durée de garantie du marché contre copie du PV de réception définitive du marché soit 3 mois après la réception provisoire. Une indemnité forfaitaire sera imposée par jour de retard aux conditions suivantes : 0.2% du prix du contrat par jour de retard, jusqu'au plafond de 10% du montant du marché majoré par les avenants. Le nombre de jours maximum tolérable étant de 25 jours.
Eligibilité	Un vendeur qui sera engagé par le PNUD ne peut être suspendu, radié ou autrement identifié comme inéligible par une Organisation des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre Organisation internationale. Les fournisseurs sont donc tenus de divulguer au PNUD s'ils sont soumis à une sanction ou à une suspension temporaire imposée par ces organisations. Un manquement à cette instruction peut entraîner la résiliation d'un contrat ou d'un PO délivré ultérieurement au vendeur par le PNUD. Il incombe au soumissionnaire de veiller à ce que ses employés, membres de coentreprises, sous-traitants, fournisseurs de services, fournisseurs et/ou leurs employés satisfassent aux critères d'admissibilité établis par le PNUD. Les soumissionnaires doivent avoir la capacité juridique de conclure un contrat les liant au PNUD et de livrer dans le pays, ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé
Devise de l'Offre	L'offre sera établie en Dinar Tunisien
Joint-Venture,	Si le soumissionnaire est un groupe de personnes morales qui formeront ou ont formé une coentreprise (JV), un consortium ou une association pour l'offre, ils confirmeront dans leur offre que :

Consortium ou Association	(i) ils ont désigné une partie pour agir en tant qu'entité principale, dûment investie de l'autorité de lier légalement les membres de la JV, du Consortium ou de l'Association conjointement, qui sont mis en évidence par un accord dûment notarié entre les entités juridiques et présentés avec la soumission; ii) s'ils obtiennent le contrat, le contrat sera conclu, par et entre le PNUD et l'entité principale désignée, qui représentera pour et pour le compte de toutes les entités membres comprenant la coentreprise, le consortium ou l'association. Se référer aux articles 19 à 24 sous Solicitationpolicy pour plus de détails sur les dispositions applicables sur les coentreprises, consortium ou association.
Une seule offre	Le soumissionnaire (y compris l'entité principale au nom des membres individuels d'une coentreprise, d'un consortium ou d'une association) ne soumet qu'une seule offre, soit en son nom propre, soit, si une coentreprise, un consortium ou une association, en tant qu'entité principale de cette coentreprise, consortium ou association. Les soumissions présentées par deux (2) ou plusieurs soumissionnaires sont toutes rejetées s'il s'agit de l'une des soumissions suivantes : a) ils ont au moins un associé, un administrateur ou un actionnaire de contrôle en commun ; b) l'un d'entre eux reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte de l'autre ou des autres ; ou b) ils ont le même représentant légal aux fins du présent RFQ ; c) ils ont une relation entre eux, directement ou par l'intermédiaire de tiers communs, qui les met en mesure d'avoir accès à de l'information ou d'influencer sur la soumission d'un autre soumissionnaire au sujet de ce processus de RFQ ; ou d) ils sont sous-traitants de l'offre de l'autre, ou un sous-traitant d'une offre soumet également une autre offre sous son nom en tant que soumissionnaire principal ; e) certains membres clés du personnel proposés pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participent à plus d'une soumission reçue pour ce processus de la QRF. Cette condition relative au personnel ne s'applique pas aux sous-traitants inclus dans plus d'une offre.
Droits et taxes	Article II, Section 7, de la Convention sur les privilèges et immunités prévoit, entre autres, que l'Organisation des Nations Unies, y compris le PNUD en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, est exemptée de toutes les taxes directes, à l'exception des redevances pour les services publics, et est exemptée de restrictions douanières, de droits et de redevances de nature similaire pour les articles importés ou exportés pour son usage officiel. Toutes les cotations sont présentées déduction faite des impôts directs et des autres taxes et droits, sauf indication contraire ci-après : Tous les prix doivent : ☐ Exclure la TVA et des autres taxes indirectes applicables
Langue de l'offre	Français Y compris la documentation comprenant les catalogues, les instructions et les manuels d'exploitation.
Documents à soumettre	Les soumissionnaires doivent inclure les documents suivants dans leur devis : ☒ Annex 2 : Formulaire de soumission de devis dûment rempli et signé ☒ Annex 3 : Offre technique et financière dûment complétée et signée et conforme au cahier des exigences de l'annexe 1 ☒ Profil de l'entreprise. ☒ Certificat valable d'enregistrement au Registre National de l'Entreprise RNE, indiquant que la situation fiscale est en règle ; ☒ Liste et la valeur des projets réalisés au cours des 5 dernières années ainsi que les coordonnées du client qui peuvent être contactés pour obtenir de plus amples renseignements sur ces contrats ; ☒ Liste et valeur des projets en cours avec le PNUD et d'autres organisations nationales/multinationales avec les coordonnées des clients et le ratio d'achèvement actuel de chaque projet en cours ; ☒ Déclaration de performance satisfaisante (certificat) d'un (1) des meilleurs clients en termes de valeur du contrat dans un domaine similaire (certificat de bonne exécution du marché ou PV de réception provisoire ou PV de réception définitive); ☒ Liste du personnel technique proposé au projet, accompagnée des CV signés par les intéressés et des copies des diplômes ; ☒ Liste des moyens matériels à utiliser, accompagnée des pièces justificatives de possession ou de

	préachat ou de location ☒ Une note méthodologique incluant un chronogramme détaillé ☒ Une copie de l'agrément valable du ministère de l'équipement pour les soumissionnaires de la catégorie (b) : Les petites entreprises créées dans le cadre des programmes nationaux d'incitation des diplômés de l'enseignement supérieur dans le domaine des Services Environnementaux
Période de validité de l'offre	Les devis restent valables pour 90 jours à partir de la date limite pour la soumission de l'offre.
Variation de prix	Aucune variation des prix due à l'escalade, à l'inflation, à la fluctuation des taux de change ou à tout autre facteur du marché ne peut être acceptée à tout moment pendant la validité de l'offre et ce après la réception de ladite offre.
Soumissions partielles	☒ Non autorisé
Soumissions alternatives	☒ Non autorisé
Conditions de paiement	☒ Prière de se référer au tableau dans l'annexe 1
Conditions de libération du Paiement	☒ Inspection de l'installation complète ☒ Acceptation écrite des biens, services et travaux, basé sur la pleine conformité aux exigences de la RFQ ☒ Autres [pour la restitution de la caution bancaire, il faudra remettre un PV de réception définitive signé de la part de l'APAL, au moins 3 mois après la date de la réception provisoire]
Personne-ressource pour la correspondance, les notifications et les clarifications	Adresse e-mail: procurement.tn@undp.org Attention : Les offres ne doivent pas être soumises à cette adresse, mais à l'adresse pour la soumission de l'offre ci-dessus. Dans le cas contraire, l'offre sera disqualifiée. Tout retard dans la réponse du PNUD n'est pas utilisé comme motif de prorogation du délai de présentation, à moins que le PNUD ne détermine qu'une telle prolongation est nécessaire et communique un nouveau délai aux proposant.
Clarifications	Les demandes de clarification des soumissionnaires ne seront acceptées 07 jours avant la date limite de soumission. Les réponses à la demande de clarification seront communiquées par email et publiées sur le site Procurement Notices et e-tendering avant la date limite de soumission
Méthode d'évaluation	☒ Le Contrat ou Bon de Commande sera attribué à l'offre la plus basse techniquement conforme
Critères d'évaluation	☒ Respect total de toutes les exigences visées à l'annexe 1 ☒ Acceptation complète des conditions générales du contrat
Droit de ne pas accepter d'offres	Le PNUD n'est pas tenu d'accepter un devis, ni d'attribuer un contrat ou un bon de commande
Droit de modifier l'exigence au moment de l'attribution	Au moment de l'attribution du contrat ou du bon de commande, Le PNUD se réserve le droit de modifier (augmenter ou diminuer) la quantité de services et/ou de marchandises, jusqu'à vingt-cinq pour cent (25% maximum) de l'offre totale, sans modification du prix unitaire ou d'autres modalités.
Type de contrat à attribuer	☐ Bon de Commande ☐ Contrat pour travaux
Date prévue pour l'attribution du contrat.	Dès validation du processus de sélection
Publication de l'attribution	Le PNUD publiera les attributions de contrats d'une valeur de 100 000 USD et plus sur les sites Web du CO et du site Web global du PNUD.

du contrat	
Politiques et procédures	Cette RFQ est menée conformément aux UNDP Programme and Operations Policies and Procedures
Enregistrement UNGM	Tout contrat résultant de cet exercice RFQ sera subordonné à l'enregistrement du fournisseur au niveau approprié sur le site Web du Marché mondial des Nations Unies (UNGM) à l'adresse suivante : www.ungm.org. Le soumissionnaire peut toujours soumettre un devis même s'il n'est pas enregistré auprès de l'UNGM, toutefois, si le soumissionnaire est sélectionné pour l'attribution du contrat, le soumissionnaire doit s'inscrire à l'UNGM avant la signature du contrat.

ANNEXE 1:CAHIER DES EXIGENCES



Réalisation des travaux de réhabilitation du cordon dunaire par les techniques souples à la côte Nord Est à Djerba, la côte de Ghar El Melh et la côte de Kalâat El Andalouss

Contexte de la mission

Le changement climatique a des effets sur les systèmes naturels et affecte les flux de services écosystémiques. Plus spécifiquement, le changement climatique est un moteur de dégradation écosystèmes, dont l'impact augmente rapidement en dépit d'une incertitude quant à l'ampleur et aux répercussions économiques spécifiques de ce changement. L'augmentation des températures et les modifications des régimes des pluies peuvent non seulement accroître la sécheresse, mais aussi probablement la fréquence et l'intensité des événements météorologiques naturels.

Les régions côtières tunisiennes seront inondées et submergées en raison de la montée du niveau de la mer, ce qui peut avoir des effets néfastes sur les entités morphologiques, la biodiversité et les zones humides qui fournissent d'importants services de régulation et de soutien. Les changements de la structure et du fonctionnement des écosystèmes peuvent entraîner l'introduction d'espèces invasives dont les impacts à long terme sont difficiles à évaluer.

Les écosystèmes côtiers intacts ont montré leur capacité à réduire l'exposition aux risques naturels et à s'adapter, contribuant ainsi à fournir des moyens de subsistance résilients au changement climatique. La contribution des écosystèmes et des services écosystémiques à la résilience humaine face au changement climatique est de plus en plus reconnue, **et les arguments économiques en faveur d'un investissement dans des approches fondées sur les écosystèmes prennent de l'ampleur.**

Comme indiqué ci-dessus, le changement climatique affecte la croissance et la productivité des secteurs fondés sur les écosystèmes en modifiant les régimes des pluies, en déclenchant des événements météorologiques extrêmes et par le biais d'autres facteurs. L'une des méthodes permettant de combattre les effets néfastes du changement climatique dans ces secteurs **est le concept d'adaptation écosystémique (AE)**. L'approche AE utilise les écosystèmes et les services écosystémiques dans le cadre d'une stratégie intégrante visant à aider les populations à s'adapter aux effets négatifs du changement climatique. En d'autres termes, **cette solution fondée sur la nature** tire parti des écosystèmes et des services écosystémiques pour **réduire la vulnérabilité et améliorer la résilience au changement climatique**. Les projets AE **proposent des mesures souples et rentables pour lutter contre les risques à différentes échelles**. Ces mesures peuvent également apporter des bénéfices connexes en termes d'adaptation, de résilience, de protection des moyens de subsistance et de réduction de la pauvreté ainsi que d'autres bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre des Solutions techniques adaptées Basées sur la Nature pour améliorer la résilience et prévenir et réduire l'impact du Changement Climatique sur les écosystèmes côtiers et marins et leurs services des sites **du projet Résilience Côtière** (Ghar El Melh, Kalâat El Andalouss et l'île de Djerba), mené en étroite collaboration par l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) et le Programme des Nations Unies pour le Développement en Tunisie-PNUD, le projet résilience côtière envisage la réalisation des travaux de réhabilitation du cordon dunaire par les techniques souples à la côte Nord Est à Djerba, la côte de Ghar El Melh et la côte de Kalâat El Andalouss.

1-Objectif de la mission

Dans le cadre de la protection, consolidation et stabilisation des écosystèmes côtiers et ses services écologiques fragiles, endommagés par les aléas climatiques (tempêtes, érosion côtière, marine et éolienne...) par la mise en œuvre des Solutions adaptées Basées sur la Nature, le projet Résilience Côtière lance des travaux de protection en technique souples de la bande côtière vulnérable aux effets du Changement Climatique des sites du projet Résilience Côtière, à savoir Ghar El Melh, Kalâat Landlouss et l'île Djerba. Il s'agit de réaliser **des travaux de réhabilitation du cordon dunaire** par technique souple fondée sur la nature, par **l'implantation des écrans de Palmivelles** de trois sites pilotes suivants :

✓ La bande côtière Est de l'île de l'île de Djerba (Plages **Yati 1 et Yati 2**), sur une longueur de 1100 m de la plage.

✓ La bande côtière de Ghar EL Mleh (**Plage du Lido**), sur une longueur de 600 m de la plage.

✓ La bande côtière de Kalâat El Andalouss (Plage, au niveau du **Pied de la flèche**), sur une longueur de 400 m de la plage.

2-Consistance de la mission

Site 1 : île de Djerba

Les travaux demandés consistent en :

1. **Etablissement d'un plan d'exécution** à soumettre pour approbation par l'équipe du projet Résilience Côtière du PNUD avant d'entamer les travaux.
2. **Acquisition et pose de Palmivelles :**
 - a. Acquisition et implantation de 500 piquets enfoncés à une profondeur de 90 cm et équidistants de 2 m qui vont tenir les rangées de palmivelles.
 - b. Acquisition et installation de 1100 m de palmivelles sous forme de :
 - **Maillage simple** constitués de 4 rangées espacées de 3 m parallèles au trait de côte ainsi que des rangées de fixation qui leur sont perpendiculaires, qui seront intercalées tous les 8 m.
 - **Courbe de niveaux** : le nombre de lignes à installer est tributaire de la pente de la dune, le dénivellement entre ces lignes ne devra pas dépasser les 70 cm et l'espacement entre elles n'excéderont pas les 3 m.
3. **Etablissement du plan de recollement** : avant la réception provisoire des travaux par le projet Résilience Côtière, l'entrepreneur devra réaliser un nouveau plan de recollement des ouvrages réalisés et le remettre à l'équipe du projet.

Site 2 : Ghar El Melh

Les travaux demandés consistent en :

1. **Etablissement d'un plan d'exécution** à soumettre pour approbation par l'équipe du projet Résilience Côtière avant d'entamer les travaux.
2. **Acquisition et pose de Palmivelles :**
 - a. Acquisition et implantation de 250 piquets enfoncés à une profondeur de 90 cm et équidistants de 2 mètres, qui vont tenir les rangées des palmivelles.
 - b. Acquisition et installation de 1400 m de palmivelles sous forme de :
 - **Maillage simple** constitués de 2 rangées espacées de 3 m parallèles au trait de côte ainsi que des rangées de fixation qui leur sont perpendiculaires, qui seront intercalées tous les 8 mètres
 - **Courbe de niveaux** : le nombre de lignes à installer est tributaire de la pente de la dune, le dénivellement entre ces lignes ne devra pas dépasser les 70 cm et l'espacement entre elles n'excéderont pas les 3 mètres.
4. **Etablissement du plan de recollement** : avant la réception provisoire des travaux, l'entrepreneur devra réaliser un nouveau plan de recollement des ouvrages réalisés et le remettre à l'équipe du projet.

Site 3 : Kalâat El Andalous

Les travaux demandés consistent en :

1. **Etablissement d'un relevé topographique et d'un plan d'exécution des travaux** à soumettre pour approbation par l'équipe du projet Résilience Côtière avant d'entamer les travaux.
2. **Acquisition et pose de Palmivelles :**
 - a. Acquisition et implantation de 350 piquets en bois à une profondeur de 90 cm et équidistants de 2,5 mètres, qui vont tenir les rangées de palmivelles.
 - b. Acquisition et installation de 1600 ml de palmivelles sous forme de :
 - **Maillage simple** constitués de 3 rangées espacées de 3 m parallèles au trait de côte ainsi que des rangées de fixation qui leur sont perpendiculaires, qui seront intercalées tous les 10 mètres,
 - **Courbe de niveaux** : le nombre de lignes à installer est tributaire de la pente de la dune, le dénivellement entre ces lignes ne devra pas dépasser les 70 cm et l'espacement entre elles n'excéderont pas les 3 m.
3. **Fourniture et livraison de 7200 plantes** sur le lieu des travaux qui serviront pour stabiliser les dunes (les travaux de pose et implantation ne sont pas inclus) répartis comme suit :
 - **Casuarina**
 - **Palmier**
 - **Acacia**
 - **Tamarix**
 - **Oyat des dunes**
 - **Pourpier de mer**
4. **Rechargement de la plage sur un linéaire de 400 m** avec du sable disponible et accumulé en stockage au niveau de Kalâat Andalouss suite aux travaux de dragage effectués en 2019. Cette activité de rechargement reste tributaire de la disponibilité des sédiments.
5. **Etablissement du plan de recollement** : avant la réception provisoire des travaux, l'entrepreneur devra réaliser un nouveau levé topographique de l'ouvrage au PNUD pour validation.

3-Description des travaux

1. Réhabilitation du cordon dunaire par la pose des palmivelles (pour les 3 sites)

Les travaux de réhabilitation seront exécutés sur la base des plans joints à ce dossier.

L'implantation des palmivelles s'effectuera selon un carroyage précis, composé de 2 à 4 rangées espacées de 3 m parallèles au trait de côte en limite haute du rechargement entre le haut de plage et la zone arrière plage. Des rangées perpendiculaires au trait de côte seront intercalées tous les 8 à 10 mètres. Tous les 2 à 2,5 mètres, un poteau en bois sera fiché dans le sable à une profondeur de 0,8 m pour tenir les rangées de palmivelles.

2. Fourniture des plantes (uniquement pour le site de Kalâat El-Andalouss) :

La fourniture des plantes aura pour objectif de les utiliser ultérieurement pour la stabilisation des dunes et l'aménagement paysager de la plage par les services de la commune de Kalâat El Andalouss et ses partenaires. A la sortie de la pépinière, les plantes devront être sévèrement sélectionnées et bien arrosées. Seuls les sujets vigoureux, dotés d'un système aérien et racinaire bien développé, sont transférés sur les sites de plantation. Il faudra prendre soin de ne pas les exposer au soleil ni aux vents durant le transport. Le rapport idéal entre la partie aérienne et la partie racinaire est de 2,5 ou 3 à 1. Les plantes seront de type : Palmier d'origine locale, Acacia, Tamarix, Oyat, et Casuarine.

3. Rechargement de la plage en sable :

Le dragage et le transport de sable de granulométrie supérieure à 200µm : sera réalisé sur un linéaire de 400 mètres et une berme de largeur maximale 20 mètres. Côté départ + 2,0 m NGT, jusqu'au trait de côte existant avec une pente de 2% puis une pente de 5/1 jusqu'à atteindre la cote du terrain naturel.

Provenance : Sable disponible et accumulé en stockage au niveau de KalâatAndaloussuite aux travaux de dragage précédemment effectués en 2019. Cette activité de rechargement reste tributaire de la disponibilité des sédiments.

4-Types des matériaux à utiliser

- **Palmivelle :**

En rachis de nervures de palmiers effeuillés manuellement ou mécaniquement, de bonne qualité et avec un diamètre égal à 4 cm (+/- 30%), de longueur 1,2 m.

Les **palmes** proviendront des palmiers dattiers de variété Bouhaterm - localisés essentiellement dans l'**Oasis de Gabès, Tozeur et Kébili ou équivalent**. Les feuilles séchées seront récoltées sur palmiers. Puis après effeuillage des palmes, les nervures seront séchées en atelier hors d'eau hors d'air dans des conditions climatiques stables (+/-20% d'évolution de la température et de l'hygrométrie) pendant minimum 15 jours. Il est demandé à ce que les nervures soient rigides et en bon état. Les haies pourront être conditionnées en rouleau de maximum 6 m. La perméabilité des haies sera de 60 %, soit un écartement de 60 mm environ entre deux barreaux.

- **Piquets : Nature et conception**

Le bois utilisé pour les piquets est du pin, **soit Pin d'Alep soit Pin Pignon**. Il sera fourni **un certificat de provenance locale**. Le certificat de garantie d'un approvisionnement durable sera fourni par l'entreprise par le biais du permis de colportage délivré **par les services forestiers**. Ils seront ronds, écorcés, pointés, de longueur 2 m et de diamètre 80-100 mm, au bout fin. Les piquets devront être **droits** et ne présenter **aucune fissure**. Les piquets de pin doivent être **dépourvus de toute maladie ou attaque parasitaire** (absence de trous apparents de diamètre 1 à 2 mm formés par des scolytes, absence de champignons et de galeries formées par des parasites).

- **Fil de fer :**

Le fil de fer utilisé pour la fixation de palmivelle sera **galvanisé de classe C** (ou équivalent) de 2,2 mm de diamètre.

- **Sable pour rechargement d plage**

Le sable sera prélevé à partir de sable disponible et accumulé en stockage au niveau de KalâatAndaloussuite aux travaux de dragage effectués en 2019. Le rechargement sera effectué par pompage du sable au droit des épis et refoulement direct sur les plages à recharger.

La granulométrie du sable doit être supérieure ou égale à 200 µm.

Le sable doit être exempt de toute pollution. Un contrôle sur la qualité du sable et sa granulométrie sera effectué pour chaque 5000 m³.

5- Phasage et Délais d'exécution de la mission

Le délai fixé pour l'exécution des tâches objet de cet appel d'offres est de **(60) jours calendaires, soit (2) mois (1 mois = 30 jours)**, à compter de la date de la réunion de démarrage.

- Phase 1 (50% Réalisation des travaux) : Se déroulera sur 30 jours

- Phase 2 (Achèvement des travaux et réception) : Se déroulera sur 30 jours.

6- Délai d'exécution de la mission

Le délai contractuel d'exécution de la mission est fixé à deux (02) mois calendaires répartis comme suit :

- **Travaux et Remise du livrable 1 :**
 - Durée de la phase1 (y compris dimanche et jours fériés) :**30 jours**
 - 50% Réalisation des travaux30 jours
- **Travaux et Remise du livrable 2 :**
 - Durée de la phase2 (y compris dimanche et jours fériés)**30 jours**
 - Achèvement des travaux et réception30 jours

7- Modalité de paiement

Les honoraires du soumissionnaire seront payés conformément aux conditions suivantes au fur et à mesure de l'avancement de travaux.

Echéance	Montant à payer
Livrable 0	
A la remise de la note méthodologique et du chronogramme d'exécution mis à jour suite à la réunion de démarrage	10 % du montant total du marché
Livrable 1	
A la réalisation de 50% de l'ensemble des travaux à réaliser, contre un PV de constatation de d'avancement établi par l'UGP projet Résilience Côtière sous demande du prestataire.	50 % du montant total du marché
Livrable 2	
A l'achèvement des travaux et la réception	40 % du montant total du marché
Après 3 mois de la réception provisoire des travaux, et contre un PV de réception définitive délivré de l'APAL	Restitution de la caution bancaire de 10% du montant du contrat

8- Méthodologie réalisation des prestations

Le prestataire proposera une méthodologie pour la conduite des travaux qu'il envisage d'engager contenant un planning détaillé pour les différentes tâches de la présente mission et son chronogramme d'exécution. Il s'agit de prouver la compréhension de la mission et des différents travaux spécifiques à réaliser, clarifier l'approche de fourniture des matériaux et leur provenance et la méthode d'organisation des travaux dans les trois sites pilotes et du chronogramme en respect du délai.

9- Livrables

Livable 0 : Note méthodologique et chronogramme final

- la note méthodologique et le chronogramme d'exécution mis à jour suite à la réunion de démarrage

Livable1 : Travaux et Rapport

- Réalisation 50% des Travaux de palmivelles pour la fixation des dunes
- 1 copie en format numérique des rapports et plans provisoires et définitifs (en format .doc et pdf et format exploitable SIG des levés topographiques ...)

Livable2 : Travaux et réception

- Achèvement des travaux et réception.

10- Participation à la consultation

Les critères de sélection sont éliminatoires.

1. Profil du soumissionnaire

- Les entreprises qui sont admises à participer à cet Appel d'offre sont :

- Les entreprises exerçant de manière légale en Tunisie et intervenants dans les domaines de **Travaux Maritimes**.
- l'exécution d'un précédent marché similaire en termes de valeur du contrat dans un domaine similaire
- Les petites entreprises créées dans le cadre des programmes nationaux d'incitation des diplômés de l'enseignement supérieur dans le domaine **des Services Environnementaux**
- Les groupements d'entreprises spécialisés dans les domaines précédents (**Travaux Maritimes et Services Environnementaux**).

Ancienneté et références

♦ **Ancienneté des entreprises ou des groupements d'entreprises** : Disposent au minimum de cinq (05) ans dans le domaine de **Travaux Maritimes et/ou des Services Environnementaux**.

♦ **Référence des entreprises ou des groupements d'entreprises (Travaux Maritimes et Services Environnementaux)** : Disposent au minimum de cinq (05) projets similaires de travaux en lien avec les travaux maritimes.

2. Moyens personnels demandés

- Liste du personnel technique que le soumissionnaire compte utiliser pour le projet accompagné des CV signés par les intéressés et des copies des diplômes et conformément au tableau ci-dessous :

Désignation	Nombre minimum demandé	Critères	Minimum requis pour la conformité
Un (01) Chef de projet	Bac + 5	Diplôme universitaire	Titulaire d'un diplôme universitaire d'ingénieur en génie civil, génie maritime, paysage, horticulture ou équivalent
	10	Expériences	Dix années
	07	Références	Sept(07) projets similaires de travaux en lien avec les travaux maritimes et /ou climatique ,en rapport avec le suivi, la surveillance et l'alerte
Un (01) Chef chantier	Bac +3	Diplôme universitaire	Technicien supérieur en génie civil ou génie maritime
	05	Expériences	Cinq(05) années
	05	Références	Cinq (5) projets similaires de travaux en lien avec les travaux maritimes et/ou climatiques, en rapport avec le suivi, la surveillance et d'alerte
Topographe	Bac + 2	Diplôme universitaire	Titulaire d'un diplôme universitaire de Technicien supérieur en topographie
	05	Expériences	Cinq (05) années
	05	Références	Cinq (5) missions de topographie

- Le soumissionnaire peut faire appel à tout profil qu'il jugera nécessaire.

▪ **Les critères de sélection sont éliminatoires.**

3. Moyens matériels demandés

- Liste des moyens matériels à utiliser accompagnée des **pièces justificatives** de possession ou de préachat ou de location (Carte grise, facture, acte de mise à disposition, de location, devis ...).

Désignation	Qté	Caractéristiques minimale	Justificatif de propriétés ou de location
Engin mécanique pour le transport des matériaux	1	Volume minimal : 1 m ³	Carte grise et/ou précontrat de location
Appareil de Niveau de chantier avec trépieds et mire topographique	1	Grossissement 20X Précision +/- 2,5mm	Facture/Devis/acte de Mise à disposition
Tarière à moteur sur engin avec mèche et rallonge	2	Cylindré > 29 cm ³ Puissance >1.2 kW Longueur de mèche >250mm	Facture/Devis/acte de Mise à disposition
Tronçonneuse à moteur thermique	1	Cylindré > 29 cm ³	Facture/Devis/acte de Mise

ayant une guide chaîne de longueur minimale de 35 cm		Puissance >1.2 kW Longueur de guide chaîne >350mm	à disposition
Petit matériel : Pelles, pioche, masse de 1 kg, masse de 5 kg, pied de biche de 60 cm de longueur, tenaille a bras long	2 lots	Très bonne qualité	Facture/Devis/Acte de mise à disposition

N/B : Tous les critères de sélection sont éliminatoires.

11- Contenu de l'offre et méthodologie de sélection du soumissionnaire

1. Offre technique :

- ♦ Une fiche de présentation du profil de l'entreprise ou du groupement d'entreprises mise à jour signé par le gérant incluant s'il y a lieu les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts des références à l'appui (nom, adresse, email et N° de téléphone...);
- ♦ Une note méthodologique incluant un chronogramme détaillé ne dépassant pas cinq (05) pages sur l'approche à adopter pour la mise en œuvre de la mission (La démarche qu'il entreprendra pour réaliser la mission, la précision des différentes tâches de la mission, la provenance des matériaux utilisés...);

Pour permettre l'appréciation de l'expérience du personnel proposé le soumissionnaire devra fournir dans les CVs au moins les informations suivantes pour chaque profil :

- Noms et prénoms
- Nombre d'années d'expérience
- Diplômes
- Les projets qui ont été réalisés

Le soumissionnaire devra présenter les CVs du personnel signé.

2. Offre financière :

Le détail de l'offre financière en annexe 3: **FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE DE PRIX DU FOURNISSEUR.**

3. Evaluation des offres

L'évaluation fera l'objet d'une sélection au moins disant, entre les offres qui ont été considérées techniquement qualifiées.

A/L'évaluation des offres techniques :

Seules les offres présentant :

- **Toutes les pièces requises.**
- **Les exigences minimales ou plus**

Seront considérées techniquement qualifiées.

B/Evaluation des offres financières

Seules les propositions financières des candidatures retenues suite à l'évaluation technique seront considérées pour l'évaluation financière.

Il est demandé aux entreprises soumissionnaires de fournir leurs offres financières détaillées pour l'ensemble des travaux demandés, conformément à l'annexe 3.

C/ Attribution

les soumissionnaires seront classés par ordre décroissant de valeur en fonction du montant de l'offre financière. L'offre contenant la Proposition financière la moins disante sera attribuée à l'exécution de la totalité de la mission demandée, et ce après la vérification auprès des contacts-références fournis.

PLANS

Plan N°1 : localisation

Site 1 : Ile de Djerba



Site2 : Site de GharElmlh



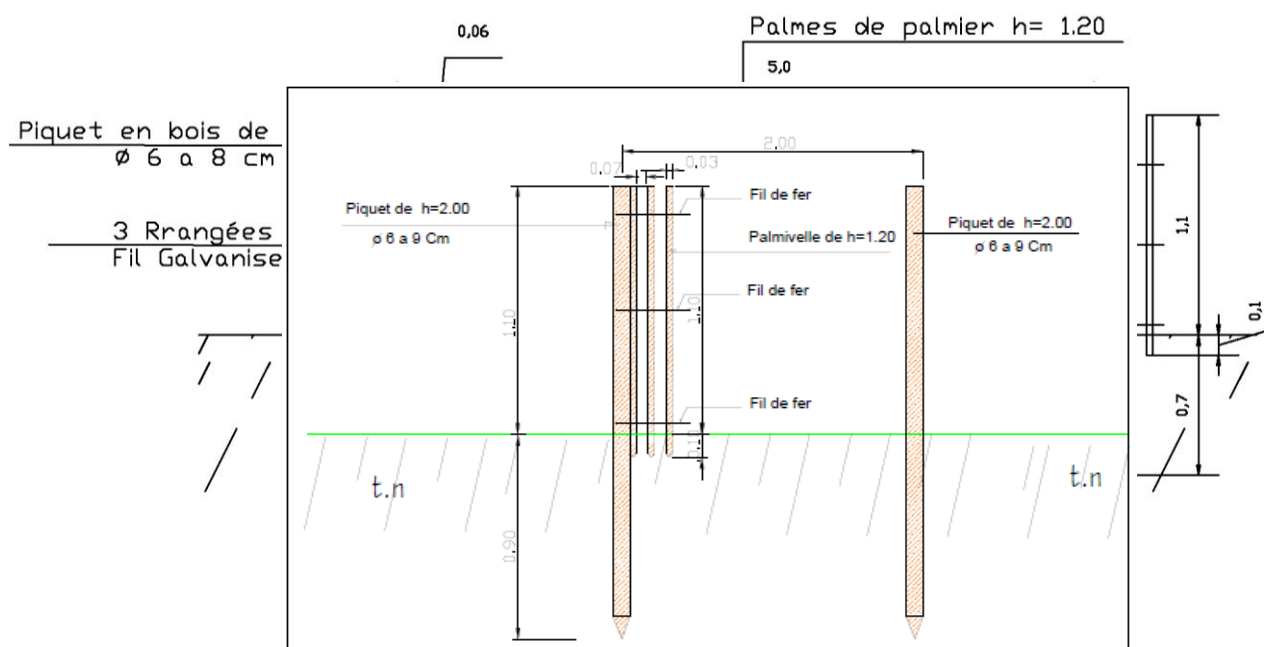
Site 3 : Kalaat El Andalous :





Plan N°2 : Détail pose des palmivelles

Vue de face



Coupe transversale de ligne de palmivelles

Plan N°3 : Plans d'exécutions

Voir fichier joint

Annexe 1 : Exigences et Spécifications Techniques

PROVENANCE, QUALITE, PREPARATION DES MATERIAUX & MATERIELS

1. Nature et conception des palmivelles :

Ils devront être en rachis de nervures de palmiers effeuillés manuellement ou mécaniquement, de bonne qualité et avec un diamètre égal à 4 cm (+/- 30%), de forme triangulaire, et de longueur 1,2 m. Les palmivelles devront être d'origine tunisienne et de préférence d'origine locale.

Les palmivelles seront reliées par 3 cours de 4 fils de fer galvanisé classe C (ou équivalent) de diamètre 1,8 mm ou: un cour à 10 cm en dessous du haut de la palmivelle, l'autre 10 cm au-dessus du bas de la palmivelle et le dernier au milieu.

2. Nature et conception des piquets

Bois utilisé pour les piquets : Pin d'Alep ou Pin Pignon, ronds, écorcés, pointés, de longueur 2 m et de diamètre 80-100 mm.

3. Fil de fer pour fixation

Le fil de fer utilisé pour la fixation des palmivelles sera galvanisé de classe C (ou équivalent) de 1,8 mm de diamètre

4. Nature et provenance des plantations :

Au sortir de la pépinière, les plantes sont sévèrement sélectionnées et bien arrosées. Seuls les sujets vigoureux, dotés d'un système aérien et racinaire bien développé, sont transférés sur les sites de plantation. Il faudra prendre soin de ne pas les exposer au soleil ni aux vents durant le transport. Le rapport idéal entre la partie aérienne et la partie racinaire est de 2,5 ou 3 à 1.

- **Tamarix**

C'est une espèce d'arbuste de la famille des Tamaricacées à fleurs printanières de couleur rose ou blanche. Elle possède un feuillage caduc et vert. Il est touffu qui s'élève jusqu'à cinq mètres de hauteur.

- **Casuarina (grampiana ou stricta)**

Les feuilles ressemblent à des aiguilles. Feuillage persistant, rugueux, vert à gris verd argenté.

- **Pourpier de mer (Honckenya peploides)**

Le pourpier de mer aussi appelé honkénie faux pourpier est la première plante vivace à s'installer avec le cakilier, en front de mer, à la limite supérieure des marées. Ses tiges rampantes ont la capacité de s'enraciner au niveau de leurs noeuds, ce qui facilite son expansion et sa résistance à l'ensevelissement. Elle ressemble à une plante grasse avec ses feuilles charnues.

- **Oyat des dunes (Ammophila arenaria)**

Plante vivace de 50 cm à 1 mètre, glabrescente, à rhizomes longuement traçants ; tige raide, dressée ; feuilles longues, raides, enroulées-jonciformes, à pointe presque piquante ; ligule très longue, bifide ; panicule spiciforme, cylindrique, dense, longue de 10-25 cm, d'un blanc jaunâtre ; épillets pédicellés, longs

de 12 mm comprimés par le côté, à 1 seule fleur accompagnée d'un rudiment stérile et entourée de poils 2-3 fois plus courts qu'elle ; glumes presque égales, carénées aiguës, dépassant un peu la fleur ; glumelles presque égales, l'inférieure bidentée-mucronée ; 3 étamines ; stigmates latéraux ; caryopse glabre, oblong-cylindrique, sillonné sur la face interne.

L'Oyat des dunes est une plante pionnière et fixatrice de la dune mobile indispensable pour recréer un aspect naturel dans les jardins côtiers.

- **Acacia cyanophylla**

Plante forestière appelée également Acacia Saligna. Est une légumineuse arbustive originaire d'Australie occidentale. Il s'agit d'un arbrisseau à croissance rapide, atteignant 4 à 5 m de haut. Les rameaux anguleux sont flexueux et pendants à leur extrémité touchent presque le sol. Le feuillage est constitué de feuilles (ou plus exactement phyllodes) très polymorphes de couleur bleue glauque. Les fleurs sont jaunes.

MODE D'EXECUTION DES TRAVAUX

Mise en œuvre des palmivelles :

1. Mode opératoire

Les piquets d'ancrage en pin qui servent à fixer les palmivelles seront implantés suivant un intervalle régulier de 2 m. Ils seront enfoncés verticalement dans le sol de 80 cm minimum. Les trous seront effectués avec une tarière manuelle motorisée. Les piquets seront installés verticalement dans le trou puis enfoncés, un par un, à la masse. Une fois les piquets installés, les opérations suivantes sont à exécuter pour les palmivelles :

- Creusage d'une tranchée de 30 cm de largeur et de 30 cm de profondeur entre chacun des piquets; pour assurer un meilleur maintien, les nervures seront enfoncées d'environ 20 cm
- Pose au droit des piquets et dans la tranchée des palmivelles
- Tension à la barre à mine (la barre prend appui entre le piquet et les palmes de la palmivelle) afin d'avoir un étirement maximal de la ligne et d'éviter le flottement de ces derniers et la création des couloirs venteux (claquement des palmivelles sur les poteaux et fragilisation de l'ouvrage).
- Fixation au piquet de pin local avec 3 niveaux de fils de fer par l'entourage et le serrage de 2 ou 3 lattes de haie autour d'un piquet
- Comblement de la tranchée et tassement pour fixation de la palissade

Les palmivelles doivent être rectilignes et avoir une hauteur homogène. Un cordeau est tiré sur le terrain avant toute exécution de travaux, de façon à avoir un bon alignement de l'ouvrage et de chacune des lignes de palmivelles.

Le respect de la flore (végétation) et de la faune (insectes, lézards, oiseaux...) doit absolument être pris en compte lors de l'exécution des travaux, la démarche à suivre étant la suivante : éviter, réduire, compenser.

L'implantation des palmivelles s'effectuera selon un carroyage précis, composé de 4 rangées espacées de 3 m parallèles au trait de côte en limite haute du rechargement entre le haut de plage et la zone arrière plage. Des rangées perpendiculaires au trait de côte seront intercalées tous les 8 m. Tous les 2 m, un poteau en bois sera fiché dans le sable à une profondeur de 0.9m pour tenir les rangées de palmivelles.

Implantation en maillage : Les lignes de palmivelles seront disposées en générales sur un pas de trois mètres, parallèlement au trait de côte. Les reprises perpendiculaires au trait de côte seront régulièrement mises en place suivant un pas de huit mètres sur la totalité de la largeur de la zone à appareiller.

Implantation en courbe de niveau : La mise en place d'écrans en palmivelles qui suivent les courbes de niveau topographique permet l'équipement du cordon en respectant l'horizontalité de la ligne écran lorsque le gradient de pente est élevé. Les reprises perpendiculaires au trait de côte seront régulièrement mises en place suivant un pas de huit mètres sur la totalité de la largeur de la zone à appareiller.

Les palmivelles seront constituées de plusieurs rangées implantées comme défini sur les plans d'implantation.

Les implantations peuvent prendre d'autres formes géométriques dépendant de la topologie (formes, longueur, largeur et hauteur), de la direction du vent dominant, de la granulométrie et d'autres facteurs.

Pour les palmivelles implantées sur les courbes de niveaux, la distance entre les lignes est tributaire du degré de la pente de la dune. Elle ne doit en aucun cas dépasser les 3 mètres et les écrans de palmivelles doivent s'assurer une couverture de l'une sur l'autre d'un minimum de 40 cm c.a.d. un dénivellement maximal de 70 cm

Les plans d'exécution seront à préparer par l'entreprise et à faire approuver par le Maître d'Ouvrage avant mise en œuvre.

Un levé détaillé devrait être fait pour toute la plage et un plan d'implantation des rangées des palmivelles devrait être soumis à l'Ingénieur pour approbation.

La fixation des piquets serait faite par des tarières manuelles à moteur. Les piquets devront être ancrés de 90 cm dans le sol.

2. Tolérances

Les plans d'exécution des ouvrages doivent être respectés scrupuleusement, toutefois, en fonction des aléas du terrain, il peut être accepté une certaine tolérance quant à l'implantation des palmivelles:

- Écartement entre 2 rangées de palmivelles : un écart de plus ou moins 30 cm (+/- 30 cm) est acceptable.
- Espacement entre 2 piquets : un écart de plus ou moins 20 cm (+/- 20 cm) est acceptable.

Les tolérances sur les matériaux sont les suivantes :

- La longueur des piquets ne doit pas faire moins de 5 % que la longueur demandée. Le diamètre du piquet ne doit pas faire moins de 8 cm et pas plus de 10 cm, en dessous de 8 cm le piquet doit être rejeté. La tolérance est donc que le diamètre du piquet soit compris entre 8 et 10 cm. Cependant, une acceptation est possible si le piquet va jusqu'à 12 cm de diamètre, mais un refus total sera prononcé s'il fait moins de 8 cm
- La longueur des lattes des haies brise vent est tolérée avec un écart de plus ou moins 5 cm (+/- 5 cm), le diamètre des lattes est toléré avec un écart de plus ou moins 1 cm (+/- 1 cm), l'espacement entre les lattes est toléré avec un écart de plus ou moins 2 cm (+/- 2 cm).

Travaux de réhabilitation du cordon dunaire par pose de Palmivelles à la côte Nord Est à Djerba, la côte de Ghar El-Melh et la côte de Kalâat El-Andalous
--

LISTE DES MOYENS HUMAINS

	Profil	Nom et Prénom	Niveau universitaire	Ancienneté
1	Chef de projet			
2	Chef de chantier			
3	Topographe			

Fait à, le

Nom, signature et cachet
du soumissionnaire

Travaux de réhabilitation du cordon dunaire par les solutions souples à la côte Nord-Est à Djerba, la côte de Ghar El-Melh et la côte de Kalâat El-Andalous

LISTE DU MATERIEL QUE LE SOUMISSIONNAIRE COMPTE UTILISER POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX

La liste sera faite conformément au cadre du tableau ci-après, dans l'ordre des catégories suivantes (1) :

- Engin mécanique pour le transport des matériaux ;
- Niveau de chantier avec trépieds et mire topographique ;
- Tarière à moteur thermique avec mèche et rallonge ;
- Tronçonneuse à moteur thermique ayant une guide chaîne de longueur minimale de 35 cm ;
- Petit matériel (Pelles, pioche, masse de 1 kg, masse de 5 kg, pied de biche de 60 cm de longueur, tenaille a bras long,).

Catégorie		Nature matériel	Identification			Caractéristiques principales
N°	Appellation		Marque	Type	Matricule	

A joindre à l'offre les justificatifs de propriété ou préachat ou la location du matériel (facture, contrat,) indiqué ci-dessus ou de facture pro-format...

- ▶ Je m'engage à présenter des machines en bon état de fonctionnement.
- ▶ Je m'engage à entretenir les machines d'une façon permanente pour éviter toute panne lors de l'exécution des travaux.

Fait à, le

(Nom, signature et cachet du soumissionnaire)

Exigences de livraison	
Date et heure de livraison	Le soumissionnaire livrera les travaux dans un délai de 2 mois après signature du contrat.
Conditions de livraison (INCOTERMS 2020)	N.A.
Dédouanement (Doit être lié à l'INCOTERM)	☐ Non applicable
Adresse(s) exacte(s) du(s) lieu(s) de livraison	Prière de se référer à l'annexe 1
Distribution de documents d'expédition (si vous utilisez un transitaire)	N.A.
Exigences d'emballage	N.A.
Formation sur les opérations et la maintenance	N.A.
Période de garantie	3 mois / une caution bancaire de 10% du montant du marché est à remettre lors de la signature du contrat
Service après-vente et exigences de prise en charge des services locaux	N.A.
Mode de transport préféré	N.A.

ANNEXE2: FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire, y compris le profil de la société et la déclaration du soumissionnaire, de le signer et de le retourner dans le cadre de leur devis ainsi que l'annexe 3 : Offre technique et financière. Le soumissionnaire remplit ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution n'est acceptée.

Nom du soumissionnaire :	Click or tap here to enter text.	
RFQ reference:	Click or tap here to enter text.	Date: Click or tap to enter a date.

Profil de l'entreprise

Description	Détail
Nom légal du soumissionnaire ou de l'entité principale pour les JV	Click or tap here to enter text.
Adresse juridique, Ville, Pays	Click or tap here to enter text.
Website	Click or tap here to enter text.
Année d'enregistrement	Click or tap here to enter text.
Structure juridique	Choose an item.
Êtes-vous un vendeur enregistré UNGM ?	☐ Oui ☐ Non Si oui, Insérer le numéro de fournisseur UNGM
Certification d'assurance de la qualité (p. ex. ISO 9000 ou équivalent) (Si oui, fournir une copie du certificat valide) :	☐ Oui ☐ Non
Votre entreprise détient-elle une accréditation telle que la loi ISO 14001 ou l'ISO 14064 ou l'équivalent lié à l'environnement ? (Si oui, fournissez une copie du certificat valide) :	☐ Oui ☐ Non
Votre entreprise a-t-elle une déclaration écrite de sa politique environnementale ? (Si oui, fournissez une copie)	☐ Oui ☐ Non
Votre organisation fait-elle preuve d'un engagement important envers la durabilité par d'autres moyens, par exemple des documents de politique internes de l'entreprise sur l'autonomisation des femmes, les énergies renouvelables ou l'appartenance à des institutions commerciales qui font la	☐ Oui ☐ Non

promotion de ces questions (<i>Si oui, fournissez une copie</i>)				
Votre entreprise est-elle membre du Pacte mondial des Nations Unies		☐ Oui ☐ Non		
Informations bancaires		Nom de la banque: Click or tap here to enter text. Adresse de la banque: Click or tap here to enter text. IBAN: Click or tap here to enter text. SWIFT/BIC: Click or tap here to enter text. Devise du compte: Click or tap here to enter text. Numéro de compte bancaire : Click or tap here to enter text.		
Expérience pertinente antérieure : 5 contrats				
Nom des contrats précédents	Coordonnées du client et des références, y compris le courrier électronique	Valeur du contrat	Période d'activité	Types d'activités entreprises

Déclaration du soumissionnaire

Oui	Non	
☐	☐	Exigences et conditions générales : J'ai/Nous avons lu et bien compris la RFQ, y compris l'information et les données de la RFQ, l'annexe des exigences, les conditions générales du contrat et toutes les conditions spéciales du contrat. Je/nous confirmons que le soumissionnaire accepte d'être lié par eux.
☐	☐	Je/Nous confirmons que le soumissionnaire possède la capacité et les licences nécessaires pour satisfaire ou dépasser complètement les exigences et qu'il sera disponible pour délivrer durant la période pertinente du contrat.
☐	☐	Éthique: En soumettant cette offre, Je/nous garantissons que le soumissionnaire: n'a conclu aucun arrangement inapproprié, illégal, collusif ou anticoncurrentiel avec un concurrent; n'a pas approché directement ou indirectement un représentant de l'acheteur (autre que le point de contact) pour faire du lobbying ou solliciter des renseignements concernant la RFQ ; n'a pas tenté d'influencer, ni de fournir une forme quelconque d'incitation personnelle, de récompense ou d'avantage à un représentant de l'acheteur.
☐	☐	Je/Nous confirmons qu'il s'engage à ne pas se risquer dans des pratiques interdites, ou toute autre pratique contraire à l'éthique, avec l'ONU ou toute autre partie, et de mener des affaires d'une manière qui évite tout risque financier, opérationnel, de réputation ou autre indu pour l'ONU et nous avons lu le Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies: https://www.un.org/Depts/ptd/about-us/un-supplier-code-conduct et reconnaissons qu'il fournit les normes minimales attendues des fournisseurs de l'ONU.
☐	☐	Conflit d'intérêts : Je/Nous garantissons que le soumissionnaire n'a pas de conflit d'intérêts réel,

Oui	Non	
		potentiel ou perçu pour soumettre ce devis ou conclure un contrat pour exécuter les exigences. Lorsqu'un conflit d'intérêts survient au cours du processus de la RFQ, le soumissionnaire le signalera immédiatement au point de contact de l'organisation adjudicatrice.
☐	☐	Interdictions, sanctions: Je/Nous déclarons par les présentes que notre entreprise, ses filiales, filiales ou employés, y compris les membres de JV/Consortium ou les sous-traitants ou fournisseurs pour une partie quelconque du contrat n'est pas sous interdiction d'achat par l'Organisation des Nations Unies, y compris, mais sans s'y limiter, les interdictions découlant du Recueil des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies et n'ont pas été suspendus, radiés, sanctionnés ou autrement identifiés comme non admissibles par aucune Organisation des Nations Unies ou le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre Organisation internationale.
☐	☐	Faillite : Je/Nous n'avons pas déclaré faillite, nous ne sommes pas impliqués dans des procédures de faillite ou de mise sous séquestre, et il n'y a pas de jugement ou d'action en justice en cours contre eux qui pourraient nuire à leurs opérations dans un avenir prévisible.
☐	☐	Période de validité de l'offre : Je/Nous confirmons que ce devis, y compris le prix, reste ouvert à l'acceptation de la validité de l'offre.
☐	☐	Je /Nous comprenons et reconnaissons que vous n'êtes pas tenu d'accepter toute offre que vous recevrez, et nous certifions que les marchandises offertes dans notre devis sont nouvelles et inutilisées.
☐	☐	En signant cette déclaration, le signataire ci-dessous représente, justifie et convient qu'il a été autorisé par l'Organisation à faire cette déclaration en son nom.

Signature: _____

Nom: Click or tap here to enter text.

Titre: Click or tap here to enter text.

Date: Click or tap to enter a date.

ANNEX 3 : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE –TRAVAUX

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire, de le signer et de le retourner dans le cadre de leur devis ainsi que du formulaire de soumission de l'annexe 2. Le soumissionnaire remplit ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution n'est acceptée.

Nom du soumissionnaire :	Click or tap here to enter text.	
RFQ reference:	Click or tap here to enter text.	Date: Click or tap to enter a date.

Offre technique

Fournissez ce qui suit :

1. Une brève description de votre qualification et de votre capacité qui est pertinente pour la portée des travaux ; profil de l'entreprise.
2. Certificat valable d'enregistrement au Registre National de l'Entreprise RNE, indiquant que la situation fiscale est en règle
3. Liste du personnel technique proposé au projet, accompagnée des CV signés par les intéressés et des copies des diplômes ;
4. Liste des moyens matériels à utiliser, accompagnée des pièces justificatives de possession ou de préachat ou de location
5. Une note méthodologique incluant un chronogramme détaillé

Offre financière:

Site de l'île de DJERBA						
Article	Description/Spécifications des biens	Unité	Quantité	Date-limite de livraison	Prix unitaire en HT en Devise ou DT	Prix total par article en HT en Devise ou DT
1.1	Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en place des palmivelles qui seront sèches, rectiligne et de longueur 1,20 m environ. Il comprend aussi l'aménagement des passages piétons et toutes sujétions.	ml	1100	2 mois à partir de date de signature du contrat		
1.2	Ce prix rémunère la fourniture, le transport et l'implantation des piquets de fixation en bois de 2 m de longueur selon les plans d'exécution et toutes sujétions.	U	500	2 mois à partir de date de signature du contrat		
Site de GHAR EL-MELH						
2.1	Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en place des palmivelles qui seront sèches, rectiligne et de longueur 1,20 m environ. Il comprend aussi l'aménagement des passages piétons et toutes sujétions.	ml	1400	2 mois à partir de date de signature du contrat		
2.2	Ce prix rémunère la fourniture, le transport et l'implantation des piquets de fixation en bois de 2 m de longueur selon les plans	U	250	2 mois à partir de date de signature		

	d'exécution et toutes sujétions.			du contrat		
Site de KALAAT EL-ANDALOUSS						
3.1	Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en place des palmivelles qui seront sèches, rectiligne et de longueur 1,20 m environ. Il comprend aussi l'aménagement des passages piétons et toutes sujétions.	ml	1600	2 mois à partir de date de signature du contrat		
3.2	Ce prix rémunère la fourniture, le transport et l'implantation des piquets de fixation en bois de 2 m de longueur selon les plans d'exécution et toutes sujétions.	U	350	2 mois à partir de date de signature du contrat		
3.3	Ce prix rémunère l'acquisition, la fourniture et le transport des plantes prêtes à planter type Casuarina et leur livraison soignée et sans aucun dégât sur les lieux des travaux	U	3000	2 mois à partir de date de signature du contrat		
3.4	Ce prix rémunère l'acquisition, la fourniture et le transport des plantes prêtes à planter type palmiers et leur livraison soignée et sans aucun dégât sur les lieux des travaux	U	300	2 mois à partir de date de signature du contrat		
3.5	Ce prix rémunère l'acquisition, la fourniture et le transport des plantes prêtes à planter type Acacia et leur livraison soignée et sans aucun dégât sur les lieux des travaux	U	3600	2 mois à partir de date de signature du contrat		
3.6	Ce prix rémunère l'acquisition, la fourniture et le transport des plantes prêtes à planter type Tamarix et leur livraison soignée et sans aucun dégât sur les lieux des travaux	U	1000	2 mois à partir de date de signature du contrat		
3.7	Ce prix rémunère l'acquisition, la fourniture et le transport des plantes prêtes à planter type Oyat des dunes et leur livraison soignée et sans aucun dégât sur les lieux des travaux	U	750	2 mois à partir de date de signature du contrat		
3.8	Ce prix rémunère l'acquisition, la fourniture et le transport des plantes prêtes à planter type pourpier de mer et leur livraison soignée et sans aucun dégât sur les lieux des travaux	U	750	2 mois à partir de date de signature du contrat		
3.9	Ce prix rémunère le rechargement de la plage sur un linéaire de 400 ml avec du sable disponible et accumulé en stockage au niveau de Kalâat El Andalous suite aux travaux de dragage effectués en 2019 y compris le transport sur environ 3km. Cette activité de rechargement reste tributaire de la disponibilité des sédiments.	M3	3000	2 mois à partir de date de signature du contrat		

	Il s'applique au mètre cube de sable mis en place mesuré sur la base des levés topographiques effectués contradictoirement avant et après rechargement. Le prix en lien avec ce rechargement sera annulé en cas de difficulté d'approvisionnement de sable de dragage.					
		Prix totaux des biens¹				
		Ajoutez : coût de l'assurance				
		Ajoutez : autre frais (veuillez préciser)				
		Offre de prix finale, totale et globale				

Nota 1 : Tous les prix devront être indiqués en chiffres et en lettres en hors TVA.

Nota 2 : Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Dinars Tunisien

Nota 3 : Le soumissionnaire est redevable de soumettre une offre qui concerne tous les sites à la fois

Respect des exigences

	Vos réponses		
	Oui, nous nous conformerons	Non, nous ne pouvons pas nous conformer	Si vous ne pouvez pas vous conformer, pls. Indiquer une contre-offre
Durée de mise en œuvre	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Validité de l'offre	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Modalités de paiement	☐	☐	Click or tap here to enter text.
Caution bancaire de 10% avant contractualisation []	☐	☐	Click or tap here to enter text.

Je, soussigné, certifie que je suis dûment autorisé à signer cette offre et à lier la société ci-dessous au cas où l'offre serait acceptée.

Nom exact et adresse de l'entreprise Nom de l'entreprise Adresse: Click or tap here to enter text. here to enter text. Click or tap here to enter text. Phone No.: Click or tap here to enter text. Adresse e-mail: Click or tap here to enter text.	Signature autorisée: _____ Date: Click or tap here to enter text. Nom: Click or tap here to enter text. Titre fonctionnel du signataire : Click or tap here to enter text. Adresse e-mail: Click or tap here to enter text.
--	---

¹ La tarification des biens doit correspondre aux INCOTERMS indiqués dans la RFQ.